



Conseil économique et social

Distr.: Générale
19 avril 2013

Français
Original: Anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Soixante-neuvième session

Bangkok, 25 avril-1^{er} mai 2013

Point 6 de l'ordre du jour provisoire*

Activités du Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission

Rapport du Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission**

Note du secrétariat

I. Introduction

1. Le présent document porte sur les activités du Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission pendant la période allant de mai 2012 à mars 2013. Le Comité consultatif a nommé Rapporteur S.E. M. Sohail Mahmood, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, Représentant permanent du Pakistan auprès de la CESAP, qui sera chargé de soumettre ce rapport à la Commission à sa soixante-neuvième session.

II. Activités du Comité consultatif

2. Au cours de la période considérée, le Comité consultatif a tenu six sessions ordinaires et deux sessions informelles pour entendre un exposé de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et discuter de la Réunion d'application régionale. À ses sessions ordinaires, il a examiné notamment les questions suivantes:

a) *Résultats de la soixante-huitième session de la Commission:* Dressant le bilan de la soixante-huitième session de la Commission, le Comité consultatif a passé en revue les principaux résultats obtenus, notamment l'adoption de 11 résolutions, ainsi que d'une décision portant sur la date, le lieu et le thème de la soixante-neuvième session de la Commission¹. Il a souligné le très bon déroulement de la session dû principalement à l'excellente collaboration existant entre les États membres

* E/ESCAP/69/L.1.

** Le présent document n'a pas été revu par les services d'édition.

¹ Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2012, Supplément n° 19* (E/2012/39-E/ESCAP/68/24), par. 289.

et le secrétariat, et a ajouté que les débats avaient été très fructueux sur toute une gamme de questions, notamment sur l'étude thématique, *l'Economic and Social Survey of Asia and the Pacific* (Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique), le dialogue de haut niveau sur les Objectifs du Millénaire pour le développement et les résolutions. La réunion de l'Organe spécial pour les pays insulaires en développement du Pacifique, dont le statut était rehaussé depuis qu'elle faisait partie intégrante de la session de la Commission, avait constitué un cadre particulièrement dynamique pour un échange de haut niveau. Le Comité consultatif a félicité la Secrétaire exécutive et le secrétariat des mesures prises pour le succès de la session et a exprimé sa gratitude particulière au Gouvernement de la Thaïlande, qui s'en était fait l'hôte;

b) *Préparatifs de la soixante-neuvième session de la Commission*: Le secrétariat a informé le Comité consultatif que le Conseil économique et social avait entériné le choix de Bangkok comme lieu de la soixante-neuvième session de la Commission. Le Comité consultatif a examiné les dispositions prises par le secrétariat et a donné des conseils et orientations concernant la date et l'ordre du jour provisoire de la session;

c) *Résolutions adoptées par la Commission à sa soixante-huitième session*: Le Comité consultatif a formulé des conseils et orientations concernant l'application des résolutions adoptées par la Commission;

d) *Projet de calendrier des réunions et programmes de formation de la CESAP pour la période allant de janvier à décembre 2013*: Le Comité consultatif a examiné le calendrier et a reçu des éclaircissements sur les réunions et programmes proposés;

e) *Examen du projet de programme de travail pour la période biennale 2014-2015*: Le Comité consultatif a présenté ses observations et suggestions sur le projet de programme de travail, qui doit être soumis à l'examen de la Commission;

f) *Examen des préparatifs et des résultats des réunions ci-après*:

i) Troisième session du Comité des transports;

ii) Troisième session du Comité des technologies de l'information et de la communication;

iii) Troisième session du Comité de statistique;

iv) Septième session du Conseil d'administration du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement;

v) Huitième session du Conseil d'administration de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique;

vi) Huitième session du Conseil d'administration du Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie;

vii) Huitième session du Conseil d'administration du Centre pour la mécanisation agricole durable;

viii) Neuvième session du Conseil d'administration du Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable;

ix) Réunion intergouvernementale ad hoc sur un accord intergouvernemental sur les ports secs;

x) Réunion intergouvernementale Asie-Pacifique sur le deuxième cycle d'examen et d'évaluation du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement;

xi) Réunion intergouvernementale de haut niveau sur l'examen final de la mise en oeuvre de la Décennie Asie-Pacifique pour les handicapés (2003-2012);

xii) Forum Asie-Pacifique de l'énergie.

3. Le Comité consultatif a passé en revue les résultats de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20). Il a relevé que la région Asie-Pacifique avait joué un rôle actif et constructif dans le déroulement des activités liées à Rio+20 et qu'il était grand temps de tirer parti de l'action menée dans le passé pour examiner les résultats de la réunion et y donner suite. Il a également formulé l'espoir que le document final puisse servir de guide à l'ensemble des États membres afin de progresser et d'agir de concert en conformité avec le document adopté. Il s'est en outre félicité de la réaffirmation du rôle de premier plan que devaient jouer les commissions régionales dans l'application des décisions prises et des engagements antérieurs en matière de développement.

4. Le Comité consultatif a été informé par le secrétariat et par l'équipe d'évaluation à propos de l'examen de l'appareil de conférence de la Commission mené en application des résolutions 64/1 et 67/15. Il a remercié l'équipe d'évaluation de son travail et a fait valoir qu'il était à présent important d'établir un ordre de priorité parmi les recommandations et de déterminer comment celles-ci seraient mises en oeuvre. Il a décidé de tenir des consultations informelles sur l'examen de l'appareil de conférence.

5. La Secrétaire exécutive a régulièrement informé le Comité consultatif des activités relatives aux questions prioritaires de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que des résultats de ses missions dans les pays membres et membres associés de la CESAP, de sa participation aux grandes réunions et des questions administratives et budgétaires concernant la CESAP. Le Comité consultatif a reconnu une nouvelle fois la valeur des présentations de la Secrétaire exécutive, qu'il trouvait utiles et informatives. Sur les questions budgétaires, il s'est déclaré inquiet du fait que les réductions proposées au budget du secrétariat à la demande de l'Assemblée générale porteraient atteinte à l'efficacité des travaux de la Commission. Certains membres du Comité consultatif ont fait savoir qu'ils prieraient instamment leurs homologues de transmettre leurs inquiétudes au Siège de l'ONU à New York.

III. Conclusion

6. En résumé, les membres du Comité consultatif ont activement contribué à renforcer son rôle d'organe de délibération et de consultation au cours de la période considérée. La collaboration entre les États membres et le secrétariat s'est encore resserrée. L'accent n'a cessé d'être mis sur les impératifs d'efficacité, d'efficience, de transparence et de résultats. Le Comité consultatif a joué un rôle important dans le processus d'examen de l'appareil de conférence de la Commission et dans la formulation de recommandations soumises à la Commission pour examen et approbation.

7. Dans le même temps, le Comité consultatif est resté conscient de la nécessité de mesures plus fermes pour assurer une application plus étendue des résolutions de la Commission, une meilleure coordination entre toutes les parties concernées et des progrès dans le programme économique et social de la CESAP dans le sens des priorités de développement des États membres. Le maintien de la collaboration constructive et de l'appui mutuel entre le Comité consultatif et la Secrétaire exécutive a aidé à faire progresser les buts et objectifs généraux de la Commission et à mettre cette dernière davantage en évidence au niveau international.
